



DÉPARTEMENT DE L'AUBE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

29 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE

29 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE

33

PRÉSENTS

27

VOTANTS

32

La séance ouverte à 17 h 30 est présidée par
Monsieur Olivier GIRARDIN, Maire.

Conseil Municipal

Séance du 05 juin 2026

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Olivier GIRARDIN, Mme Djamila HADDAD, M. Michaël THOMAS, Mme Véronique BOURGEOIS – SCHEFFMANN, M. Jean - Paul BRAUN, Mme Ulku YANIK, M. Bernard CHAMPAGNE, Mme Aicha HIMEUR, M. David PARISON, M. Moumouni Josselyn HOUNMENOU, Mme Sandrine DA CUNHA, M. Dany GESNOT, Mme Sophal DUONG, M. Julien MAUVIGNANT, Mme Marie - Claude DEFONTAINE, M. Heidj – Abdelkader OULD-SMAA, Mme Nadège NACRIER, Madame Estelle LUJAN, M. Avci MURAT, Mme Corinne PREDIERI, M. Claude LEGAUX, Mme Marie BENKASSA, M. Philippe COUDROT, Mme Martine NORBERTI, M. Soufiane SEBBARI, Mme Laure SERFASSE, Mme Marie-Noëlle RANCUREL.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Cécile PAUWELS (donne pouvoir à M. GIRARDIN), M. Abdelkhalak EL HARCHAOUI (donne pouvoir à Monsieur M. Heidj-Abdelkader OULD-SMAA), Mme Léa REGNAULT (donne pouvoir à Mme Sandrine DA CUNHA), M. Xavier LIEHN (donne pouvoir à Mme Sophal DUONG), M. Ghislain GIMBERT (donne pouvoir à madame Laure SERFASSE), M. Belkader CHABY.

M. MAUVIGNANT a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

DÉLIBÉRATION N°36/2026 RAPPORTÉE PAR : M. MAUVIGNANT
SN / GG

**DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL
MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE
L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)**

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)

Par arrêté n°BECP2018270-0001 du 27 septembre 2018, le Préfet a autorisé la société VALAUBIA à exploiter une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) implantée sur le territoire de la commune.

En application des dispositions du 2 du II de l'article L. 125-1 du Code de l'Environnement, il appartient au Préfet de créer une commission de suivi de l'unité de valorisation énergétique.

Cette commission de suivi, dont les règles de fonctionnement sont précisées par les dispositions des articles L. 125-2-1 et R. 125-8-1 et suivants du Code de l'Environnement, a pour mission de :

- créer un cadre d'échange et d'information sur les actions menées par les exploitants de cette installation,
- suivre l'activité du site,
- promouvoir l'information du public.

Un membre représentant du Conseil municipal siégera au sein de cette commission dans le collège des collectivités territoriales ou d'établissements publics de coopération intercommunale concernés.

Dans cette perspective et pour un mandat d'une durée de 5 ans, il convient de désigner un(e) représentant(e) de la commune et son/sa suppléant(e) parmi les membres du Conseil municipal.

Le Conseil municipal a, lors de sa séance du 7 novembre 2023, désigné Monsieur Olivier GIRARDIN en tant que représentant titulaire et Mme Danièle BOEGLIN en tant que représentante suppléante.

En raison du renouvellement du Conseil municipal à la suite des élections municipales de mars 2026, il convient de désigner un nouveau représentant titulaire et son suppléant.

Monsieur Jean-Paul BRAUN se porte candidat en tant que représentant titulaire.

Monsieur Julien MAUVIGNANT se porte candidat en tant que représentant suppléant.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, la désignation de ces membres, titulaire et suppléant, doit s'effectuer au scrutin secret, à moins que le Conseil municipal en décide autrement à l'unanimité.

Après saisine de la commission Administration générale - Budget - Ressources internes du 26 mai 2026.

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité des voix :

- **DE PROCÉDER** à ce vote à main levée :

**Les conclusions du rapport mis aux voix
donnent les résultats suivants**

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	32			

- **DE DÉSIGNER** Monsieur Jean-Paul BRAUN, représentant titulaire de la Ville de La Chapelle Saint-Luc au sein de la commission de suivi de l'unité de valorisation énergétique et Monsieur Julien MAUVIGNANT représentant suppléant de la Ville de La Chapelle Saint-Luc au sein de la commission de suivi de l'unité de valorisation énergétique.
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Les conclusions du rapport mis aux voix
donnent les résultats suivants

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART
VOTE	32			

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme


Le Maire,
Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,
Olivier GIRARDIN
Cécile PAUWELS


Le secrétaire,
Julien MAUVIGNANT

